



ASSOCIATION  
LES FAUVETTES

## **OFFRE D'EMPLOI**

### Animateur / Animatrice périscolaire

Vous êtes animateur permanent.

Vous animez deux temps périscolaires midi (lundi et vendredi)

De 11h45 à 14h

Une réunion d'équipe d'une heure, une semaine sur deux

Vous mettez en place des animations en lien avec le projet pédagogique et le projet d'année que vous aurez élaboré en équipe.

Votre temps de travail sera annualisé selon la convention collective Familles Rurales.

#### **Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2020**

<b>Lieu de travail</b>	25110 – AUTECHAUX
<b>Type de contrat</b>	CDD jusqu'au 5 juillet 2021
<b>Nature de l'offre</b>	Employé qualifié : animateur d'ACM permanent.
<b>Expérience</b>	Débutant accepté
<b>Formation et connaissances</b>	BAFA, CAP PE, personne non diplômée acceptée si motivée
<b>Salaire indicatif</b>	Horaire de 10.12 €
<b>Durée hebdomadaire de travail</b>	Temps partiel annualisé, 5h/semaines scolaires.
<b>Déplacements</b>	Occasionnel sur le secteur.
<b>Taille de l'entreprise</b>	10 salariés
<b>Secteur d'activité</b>	Associatif

Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser par mail uniquement  
Votre CV et une lettre de motivation.

Claire PERNOT, directrice  
Familles Rurales Association Les Fauvettes  
claire.pernot@famillesrurales.org